

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{er} page 10 fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 St-Germain

Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

BULLETIN

Avec l'Italie

Les Sanctions et la Tunisie

Décidément l'Afrique du Nord est hostile aux sanctions. La « Dépêche Meknassienne » a nettement exposé les raisons qui s'opposent, en ce qui concerne le Maroc, à la politique sanctionniste. Ne serait-ce qu'en ce qui concerne les phosphates dont les exportations en Italie atteignent environ 25 millions sur un total de 47 millions, ce Protectorat a le plus grand intérêt à maintenir le « statu quo ».

Pour des raisons similaires, la Tunisie ne peut que suivre une politique analogue et le Conseil d'administration de l'Association commerciale et industrielle réuni le 8 novembre dernier a adopté à l'unanimité le vœu suivant de notre ami, M. C. Pellet, qui résume admirablement la situation :

« Le décret paru d'ailleurs dans l'Officiel Français stipule que Seules les Colonies et Pays sous mandat devront se conformer aux stipulations contenues dans ledit décret, mais ne mentionne nullement les Pays de Protectorat.

« Si la Tunisie se voit dans l'obligation de participer à cette lutte économique, nous entrevoyons la ruine qui pourra en résulter pour notre oléiculture, notre agriculture, notre viticulture et nos phosphates.

« Nos relations d'affaires avec l'Italie sont nombreuses, ce pays étant notre meilleur client pour les huiles. Notre balance commerciale est largement créditrice car notre chiffre d'exportation est supérieur au chiffre d'importation de marchandises que nous expédions l'Italie.

« La crise économique locale est déjà suffisamment aiguë sans l'envenimer davantage par l'application de sanctions qui consommeront la ruine de bon nombre d'entre nous.

« Vivant en parfaite intelligence avec les membres de la Colonie italienne, nous désirons que cette bonne harmonie ne soit pas détruite par l'application des sanctions.

« Nous demandons à M. le Ministre Résident de France qu'il veuille être notre interprète auprès du Gouvernement français pour que nos intérêts matériels et moraux soient sauvegardés. »

D'une façon générale on peut dire que nous vivons à une époque de crise où la suppression brutale des relations commerciales avec un client dont le chiffre d'affaires s'élève à des centaines de millions, causera des perturbations et des ruines dont on n'a, sans doute, pas encore bien mesuré toute l'étendue. D'autre part, appliquer les sanctions avec l'arrière-pensée de passer sa camelote en fraude à des neutres est une méthode à laquelle les négociants français ne sont sans doute pas aussi bien préparés que ceux qui vendaient en 1917 à des prix astronomiques des objets de première nécessité aux Allemands par l'intermédiaire de la Suède. Allons-nous assister à quelque chose du même goût ?

Les Italiens naturellement boycotteront les produits de tous ceux qui se seront prêtés à ces mesures de coercition et, en définitive, on ne voit pas bien à quoi l'on aboutira.

On peut en conclure que l'application des sanctions à propos de la guerre d'Éthiopie aura cependant démontré l'inanité pour l'avenir de l'emploi de procédés de ce genre en vue de maintenir la paix. Apprendre aux peuples à ne compter que sur leurs propres ressources pour se tirer des situations difficiles, ce n'est pas travailler utilement pour la paix. Mettre

ne ne peut et ne voudrait le croire.

Puis plus tard, nous eûmes encore à nous occuper de M. Dupla, en juin 1932, à l'occasion des réformes qu'il voulait introduire au tribunal religieux du Charâa, à la demande de quelques jeunes avocats tunisiens, peut-être de futurs destouariens.

Nous lui criâmes casse-cou, et les projets en restèrent là.

L. de P.

en commun les richesses éparses dans l'univers, faciliter les transactions, rendre les populations solidaires les unes des autres en échangeant dans l'esprit le plus large main-d'œuvre et matières premières, voilà la base solide d'une Europe paisible et prospère.

Nous ne demanderions pas mieux que de croire qu'après de longs siècles d'intrigues internationales, la Grande Bretagne, si fière encore de sa force et jadis de son splendide isolement, se réveille aujourd'hui champion du droit et défenseur impavide des peuples opprimés. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, mais nous voudrions de sérieuses références pour nous persuader de son artruisme, car nous craignons que la maltrise du bassin de la Méditerranée ne soit purement et simplement le vrai motif qui pousse cette nation à nous brouiller avec l'Italie.

Diviser pour régner a tellement été sa perpétuelle méthode que nous avons tout lieu de craindre qu'il en soit encore ainsi, et il est quelque peu ridicule pour nous d'être toujours pris au même piège. Or il n'est pas douteux que nous nous brouillerons avec l'Italie et que nous la pousserons dans les bras de l'Allemagne en faisant le jeu de l'Angleterre en matière de sanctions.

CIVIS.

Au Grand Conseil

Le Grand Conseil continue chouia chouia l'examen du budget qui sera peut-être le dernier présenté par M. Peyrouton, si notre Résident accepte le poste de Rabat comme autrefois M. Lucien-Saint.

Et pourquoi ne l'accepterait-il pas: ce serait son bâton de maréchal ?

M. Peyrouton va-t-il nous quitter pour aller au Maroc ?

C'est le bruit qui court à Paris et que M. Ponsot sera nommé dans une ambassade qui va être bientôt vacante... à moins que M. Peyrouton ne prie le Gouvernement de le laisser encore en Tunisie. Nous serions étonné de ce refus, car le Maroc est autrement important et intéressant que la petite Tunisie.

Le Bey à Hammam-Lif

La présence de S. A. à Hammam-Lif a donné à cette localité l'animation qui lui fait défaut de septembre à novembre, c'est-à-dire après la fin de la saison des bains.

Tous les soirs la musique de la Garde si sympathiquement accueillie en France, joue ses morceaux les plus beaux qui sont écoutés par une foule avide de ces concerts.

Nous adressons toutes nos félicitations au sympathique et jeune vice-président de la Municipalité, M. Barsotti, pour l'entretien et la propreté de la ville qui sont parfaits du côté du palais comme de celui de la ville.

Et quand on aura placé la statue du fondateur d'Hammam-Lif, M. Hackenberger, au rond-point, tous les visiteurs qui ne le connaissent pas diront en passant : « Voilà celui que Mussolini a imité dans les marais de Pontins, près de Rome, car Hammam-Lif n'était autrefois qu'un vaste marais à moustiques. »

A quand la suppression des timbres-primés ?

Nous avons demandé dernièrement qu'on supprime les timbres-primés comme on l'a fait au Maroc et comme l'ont demandé de nombreuses Chambres de Commerce de France, notamment celle de Lyon.

Voici ce que publie aujourd'hui « L'Action Tunisienne » dans son dernier numéro :

TIMBRES-PRIMÉS. — Je crois avoir un jour rapporté le mot d'un indécide de mes amis qui prétendait que « tous les goûts étaient dans la nature, même les goûts collecteurs... » Il existe en effet dans le monde un nombre innombrable de collectionneurs; tout leur est bon : timbres-poste, monnaies, tabatières, pipes, cache-sexes, etc.

Profitant de ce penchant instinctif des hommes pour la collection, il est

possible à un commerçant intelligent et dégourdi (ce qui n'est pas donné à tout le monde) de faire fortune, plus mise de fonds.

Pour ce, commandez à crédit chez votre imprimeur cinquante mille vignettes représentant autant que possible des animaux vivants en collectivité : par exemple : une abeille, une guêpe, une fourmi, une poire... Confectionnez mille carnets munis chacun de mille cases vides. Faites ensuite une tournée chez tous les épiciers de la ville. Ils sont nombreux. Parlez-leur d'économies, d'œuvres sociales, de remèdes à la crise, de primes gratuites et passez-leur contre espèces sonnantes (25 fr.) à chacun 1.000 timbres. Vous amassez ainsi facilement quelques dizaines de mille francs au moyen desquels vous louerez boutique et la garnirez d'accessoires et de laissés pour compte, bien rutilants et qui attire l'œil. Ça y est, vous avez fondé une affaire de timbres-primés.

À la façon de la misère sur le pauvre monde, les braves ménagères se jettent sur vos petits timbres, et les épiciers renouvellent leurs achats chez vous. Vous entrez dans la prospérité et vous achetez une 401 ainsi qu'une villa à La Marsa.

Bien entendu, les épiciers, pour compenser leurs achats de timbres, haussent leurs marchandises de 2 pour cent. Mais les braves petites dames consommatrices collent avec délice les petites vignettes dans leurs petits carnets, et quand elles ont collectionné, pieusement, 1.200 timbres qu'elles ont en réalité payés 20 fr., elles vont en votre magasin, triomphalement, choisir la prime « gratuite » à laquelle elles ont droit : un fait-tout ou une casserole de 12 fr. 50.

Le nombre des poires est infini, en France.

Un brillant conférencier

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à M^{lle} Tahar Essafi qui revient dans sa ville natale après un long séjour en France et au Maroc.

Docteur en droit chargé de cours à la Faculté de Bordeaux, professeur au Lycée de Casablanca, avocat, successivement aux barreaux de Casablanca, Rabat, Fez, Marrakech et agréé auprès des juridictions chérifiennes, M^{lle} Tahar Essafi est aussi un publiciste et un écrivain de premier plan qui a collaboré à de nombreux journaux nord-africains ou coloniaux.

Artiste délicat à la pensée subtile il a su seul ou en collaboration attimer les vieux toits d'émeraude et faire revivre les contes populaires marocains.

Juriste, sociologue, philosophe à son heure, M^{lle} Tahar Essafi est par-dessus tout un homme de cœur, fidèle à ses amitiés.

Nous qui l'avons connu tout jeune homme, qui l'avons retrouvé plus tard à Fez plein de prévenances et d'amabilités pour ses compatriotes tunisiens, nous nous réjouissons de le savoir définitivement fixé à Tunis, et nous nous sommes fait une grande joie de l'applaudir récemment au « Palais des Sociétés Françaises » où il a donné une conférence très intéressante sur le Maroc.

CIVIS.

Le bruit court dans certains milieux tunisiens que S. A. le Bey aura-t-il autorisé son ancien administrateur de la liste civile, l'ex-général Slim Dziri, d'aller résider à Sfax auprès de son gendre le caïd de cette ville.

En attendant, Slim Dziri aurait fourni un état des « emprunts » faits par lui à la caisse du souverain afin de les restituer un jour au Bey.

Il y aurait donc un arrangement entre S. A. le Bey et son ancien gendre pour lequel elle aurait conservé au fond de son cœur des trésors d'indulgence.

Nous ne donnons naturellement cette nouvelle que sous les plus expresses réserves.

La baisse du prix du gaz et de l'électricité

La Direction de la Compagnie du Gaz, nous communique la note suivante :

« La Compagnie du Gaz a l'honneur d'avertir ses abonnés que la facturation des consommations sera suspendue du 15 novembre au 15 décembre, afin de permettre à ses services d'effectuer le

calcul des ristournes, conséquences des décrets parus à « l'Officiel » fin août et relatives à la période, juillet, août et septembre.

« Les factures émises à partir du 15 décembre comporteront donc les consommations de 2 mois et seront diminuées du montant de la ristourne pour les 3 mois précités. Une facture avoir, jointe à la facture à payer, permettra aux abonnés de vérifier leur compte.

« La Compagnie profite de cette occasion pour signaler à sa clientèle que, depuis le 15 octobre, les factures établies avec de nouveaux prix portent également les anciens prix. L'article 2 du décret du 21 août n'imposait une baisse de 10 pour cent qu'en première tranche, basse tension (éclairage et force motrice).

« Messieurs les clients pourront constater qu'une baisse légèrement supérieure à 10 pour cent a été faite sur les 2 premières tranches et qu'il leur en a été également pratiquée une sur la deuxième tranche, force motrice (environ 8 pour cent) et une plus faible, sur la troisième tranche.

« La baisse imposée sur le gaz n'est que de 5 pour cent; le prix du mètre cube de gaz ramené de 0 fr. 95 à 0 fr. 90.

« Conformément à l'article 3 du décret le montant de la location des compteurs d'une puissance inférieure à un kw., sera diminué de dix pour cent. »

Les jeux à Korbous

Qu'on ne s'y trompe pas, nous ne sommes pas contre Korbous dont nous admirons la belle conception ainsi que ses eaux sulfureuses, incomparables pour certaines maladies très répandues; mais étant donné la crise que nous traversons, il y a lieu, croyons-nous, d'arrêter momentanément les jeux si la concession est toujours en vigueur.

On verra plus tard si les tenants des jeux avaient le droit de créer ce casino à côté du Grand Hôtel des Thermes, alors que notre regretté confrère Lecore-Carpentier n'avait pu le faire, et il dut faire construire un petit appartement au-dessus du café maure, de l'autre côté de la place des Palmiers.

Et puis en faisant annoncer que le départ des autos aurait lieu devant tel bar-café, c'est évidemment qu'on veut encore faire le racolage des joueurs qu'un « chef de gare » expédiera par les autos les plus rapides, naturellement sans bourse déliée.

Si le Maroc ou plutôt M. Ponsot n'a pas voulu contresigner le contrat passé par la municipalité de Casablanca avec une société qui s'offrait de construire un grand théâtre moyennant la concession des jeux dont le produit serait partagé en deux parts égales, l'une pour la Municipalité, l'autre pour la société, c'est évidemment qu'il a reconnu que les temps ne permettent pas de laisser jouer le baccara et la boule et qu'il fallait remettre ça à plus tard.

Pourquoi alors ce qui est mauvais lâbas serait-il bon ici, quand on sait de quelle façon les jeux sont exploités et sans surveillance policière aucune.

Nous espérons que M. Peyrouton entendra notre voix et s'inspirera des intérêts non des joueurs, mais du pays qui a besoin de toutes ses ressources pour traverser la dure crise dont nous souffrons tous.

Paul LUX.

Où allons-nous ?

Avons-nous en Tunisie un plan directeur pour notre politique ? Savons-nous à quoi nous voulons aboutir et nous sommes-nous fixé une ligne de conduite susceptible de dominer les événements ?

En urbanisme, par exemple, il est de règle de tracer par avance le plan idéal de la cité future en tenant compte, d'une part, de ce que l'on veut sauver comme indispensable à la beauté artistique de l'ensemble et, d'autre part, de ce qu'il convient de démolir ou de rectifier tant pour la nécessité de l'hygiène que pour les besoins de la circulation. En un mot l'on sait où l'on va et il ne dépend pas de l'intervention d'un groupement d'intérêts financiers, par exemple, de modifier la structure du plan directeur.

Il est vrai que par les temps troublés que nous venons de vivre nous avons été habitués à voir les influences les plus hétéroclites faire beau jeu des règles les

Une rosette de la Légion d'honneur assez mal placée

C'est celle qu'on vient de donner au sieur Kamoun de Sfax, qui fut le héros d'un procès sensationnel contre le contrôleur civil Salomon, de Sfax, et un sieur Natat, procès qui se déroula devant le Tribunal Criminel de Sousse il y a 23 ou 24 ans.

La défense de M. Salomon était assurée par notre regretté ami François Gallini, maître de Sousse, conseiller général de la Corse et futur sénateur de son département, et celle de Natat par notre ami M^{re} Charles Dumas, avocat à la Cour d'Appel de Paris et député de l'Allier. Ce procès se déroula pendant 20 jours pleins, en raison du grand nombre de témoins appelés à déposer, pour finir par un acquittement.

M^{re} Charles Dumas était si outré qu'un juge d'instruction, en l'espèce M. Dupla, ait pu se laisser rouler par un Kamoun, l'auteur principal du procès, qu'il parlait d'envoyer un télégramme au Ministre de la Justice pour demander des sanctions contre le magistrat ou sinon qu'il porterait l'affaire à la Tribune.

La nouvelle parvint aux oreilles de M. Dupla qui, nous sachant l'ami du député Dumas et être à ce moment-là à Sousse, nous chercha et finit par nous trouver affablé au « Café Glacier » avec Gallini. Il vint s'asseoir près de nous et sans nous connaître nous demanda de prier M^{re} Dumas de ne pas mettre son projet à exécution, car ce serait peut-être sa perte. Gallini ayant appuyé la demande nous intervîmes, et Dumas finit par consentir. Aujourd'hui M. Dupla est conseiller dans une Cour d'Appel de France et conseiller juridique à la Résidence Générale à Tunis !

Et M. Kamoun, officier de la Légion d'honneur après son beau coup qui nous fit un tort considérable, car la presse étrangère exploita ce procès à en avoir la nausée.

Si M. le Résident Général avait été informé de ces faits, bien sûr qu'il n'aurait pas proposé l'ancien accusateur d'un contrôleur civil, vice-consul de France, pour la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Le 5 janvier 1914 nous faisons paraître l'écho qu'on lira plus loin qui nous vantait aujourd'hui, 23 ans après, un criant et affligeant déni de justice qui sera réparé, nous l'espérons, quand M. le Résident Général sera au courant de ces faits :

DANS LA MAGISTRATURE

On raconte, dans certains milieux, que M. Dupla, juge-rapporteur au Tribunal mixte, ancien juge d'instruction à Sousse, qui instruisit l'affaire Salomon, contrôleur civil et vice-consul de France à Sfax, serait sur le point de donner sa démission pour faire du barreau à Tunis.

M. Dupla a 35 ans à peine, il a donc eu un avancement extra-rapide — comme les trains « Côte-d'Azur » du P.-L.-M. — c'est entendu, mais après le procès Salomon beaucoup de personnes ne se gênent pas pour lui jeter la pierre et se demandent comment il a pu arriver si vite, car il faut bien convenir que l'instruction du grand procès, qui vient de se dérouler pendant vingt jours devant la cour d'assises de Sousse, a pêché par la base. M. le juge Dupla s'est laissé rouler comme pas un par ce roulard de Kamoun et tous ceux qu'il avait enrôlés sous sa bannière pour se débarrasser de M. Salomon.

Et nous pouvions nous permettre de donner un conseil à M. Dupla, nous l'engagerions à ne pas démissionner; dans la magistrature il est certain de passer tous les mois à la caisse et d'y toucher des appointements, tandis qu'au barreau, dame ! après l'histoire Salomon, il n'est pas très sûr qu'il y trouve l'équivalent.

Ceci explique peut-être cela, n'est-ce pas Monsieur le Conseiller juridique ?

Une demande d'immatriculation introduite par brimade à la suite de la publication d'un article odieux dans « L'Action », journal de MM. Carboneil et Béranger, l'actuel sénateur, auquel nous étions totalement étranger, puis retirée 25 ans après, peut être reprise et ainsi de suite, jusqu'à la mort du craquant. Ce serait tellement odieux que person-

plus élémentaires du droit et de la comptabilité publique. On ne compte plus les scandales depuis l'affaire Stavisky et il n'est pas jusqu'aux humbles Protectorats qui n'aient leurs petites ou grandes histoires.

A quoi sert, direz-vous, dans ces conditions d'avoir une politique générale si par avance, on sait que l'on sera obligé de naviguer au milieu des récifs et de suivre une route dont la principale caractéristique est d'éviter le naufrage.

Voilà bien le malheur, il semble que nous n'ayons pas de politique suivie et nous ressemblons un peu à un mathématicien qui alignerait des chiffres sans savoir quelle est l'inconnue qu'il cherche.

Qu'il s'agisse, d'administration, de gouvernement, d'enseignement, il serait bien désirable de savoir où nous voulons en venir. Planter ou instruire sont deux méthodes qui aboutissent au même résultat : la piètre du vin et celle des diplômés. Après avoir arraché la vigne devrions-nous à leur tour étouffer les mandarins ?

Il ne suffit pas, en effet, de propager l'enseignement; il faut penser ensuite à l'usage que pourront faire de cet enseignement habilement donné toute une pléiade de futurs mécontents.

S'agit-il d'économie générale, de problèmes agricoles, fiscaux, financiers, miniers ou commerciaux, la même question se pose, où veut-on en venir, où allons-nous ?

Résoudre la difficulté du moment ce n'est pas éviter le danger, c'est souvent aggraver la crise, voire même la rendre définitive : oui, nous connaissons l'atmosphère, mais est-ce bien sûr qu'elle cache sa tête dans le sable pour ignorer le danger ? En Tunisie, plus que partout ailleurs, il serait désirable d'avoir une politique et de s'y tenir, malheureusement les violentes convulsions de l'après-guerre ont apporté de telles perturbations que personne encore n'a pu faire correctement le point ni retrouver la route du large.

Echos et Nouvelles

M. MALVY A TUNIS

On parle d'un voyage qu'effectuerait assez prochainement M. Malvy en Tunisie où il viendrait passer quelques jours auprès de son gendre, M. Peyrouton.

BIENVENUE

Nous adressons nos souhaits de bienvenue à M. Tronet, directeur de l'Office Gouvernemental Tunisien à Paris, venu passer quelques jours parmi nous.

A LA COMPAGNIE FERMIERE

DES G. F. T.

On signale l'arrivée de M. Collin, le distingué administrateur-délégué de la C. F. T., venu comme chaque année en inspection et aussi à l'occasion de la mise en circulation de nombreux autorails.

Nous lui adressons nos meilleurs compliments de bienvenue et de bon séjour parmi nous.

MARIAGES

Nous avons appris avec plaisir le mariage de Mlle Marie Bertholle, fille de M. Bertholle, délégué à l'Administration tunisienne, avec M. le docteur Paul Marty, d'Argeles-sur-Mer (Pyrénées Orientales).

Nous adressons nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur les meilleurs aux jeunes époux.

C'est également avec plaisir que nous avons appris le mariage de M. Pierre Genet, fils de Mme et M. Jules Genet, avec Mlle Marie Pirat, fille de Mme et M. Félix Pirat, négociant.

SUCCES UNIVERSITAIRES

Nous sommes heureux d'annoncer le succès à la deuxième année de licence en droit de M. Jean Costa, fils du sympathique colonel, docteur Costa.

Egalement reçue au même examen Mlle Marguerite Crouzet, fille de notre compatriote Saintgermainois, M. Eugène Crouzet, ingénieur retraité de l'Office Postal.

UNE DIFFA MONSTRE

C'est celle qu'a offerte l'excellent caïd de Sfax, Si Aziz Djelloul, en l'honneur du général Azan, commandant supérieur des Troupes de Tunisie, aux généraux, officiers de tous grades, aux sous-officiers, hommes de troupe, aux autorités de Sfax. Ce fut une diffa monstre comme on n'en vit peut-être jamais dans la capitale du Sud.

LES AUTORAILS

Enfin nous les avons sur la voie normale, espérons que bientôt nous en verrons aussi circuler sur la voie étroite.

A propos, qu'est devenue la jolie Micheline qu'on s'est plu à louer lors de ses essais ?

Elle ferait joliment l'affaire sur certaines lignes à faible trafic, car elle est de dimension un peu trop petite.

LE BANQUET PIETRA

Les avocats du barreau de Tunis ont tenu à fêter, en un banquet au « Tunisia-Palace », les noces de diamant de leur doyen, M^r Pietra, qui va atteindre l'âge respectable de 82 ans avec 60 ans de barreau.

Nous nous joignons à ses confrères pour le féliciter sincèrement de sa jeunesse qui reste intacte après de si longues années d'existence.

FRANÇAISES

Nous apprenons aussi avec plaisir les fiançailles de Mlle Monique Martinier,

filles de M. Aimé Martinier, directeur-proprétaire de la « Tunisie Française », et de Mme Martinier, avec M. Philippe Lepou, ingénieur agronome.

En même temps que nos vœux bien sincères, nous adressons aux fiancés et à leurs parents nos chaleureuses félicitations.

AU PAYS D'ALLAH

En envoyant en Algérie M. Le Beau, le gouvernement a sans doute eu, en vue, une question de prestige. Le nouveau gouverneur général est en effet de magnifique prestance et porte la barbe, signe distinctif de puissance pour l'indigène. A ce propos, rappelons cette anecdote :

Jadis, on envoyait en Afrique du Nord, un fonctionnaire de haut mérite, M. Alapetite.

Ce fut une stupéur dans les milieux indigènes :

— Non, Allah n'est pas petite, répétait un chef arabe, Allah est grande !

Et M. Alapetite eut à remonter un fort courant pour réussir.

« Dimanche Illustré »

JEU DE HASARD

A l'angle des rues de l'Eglise et Barachois, chez Foyan, les gendarmes surprisent à l'arrière de la boutique huit amateurs du jeu de domino.

Tous avouent qu'ils n'étaient que de simples spectateurs.

Mais la gendarmerie eut la preuve que c'était une salle de jeu en saisissant la somme de 462 fr. 90 qui était sur la table, formant la mise de plusieurs joueurs.

Questionné, le propriétaire indiqua que la cagnotte était destinée à la pagode de la rue Ste-Anne.

Ce qui est encore une autre preuve que le jeu de hasard, est organisé et exploité commercialement.

Il nous semble qu'on va un peu fort à l'île de la Réunion pour considérer le jeu de domino comme un jeu de hasard. Alors si le baccara et la boule florissaient comme ici sous l'œil paternel des autorités, que diraient-ils :

VIENT DE PARAITRE

Yalc'h Wilh
par Emile ERNAULT
Un vol. in-8° couronne, 64 p. : 6 francs.

Au séjour des ombres
par Faika TERRIER
Un volume, 160 p. : 10 francs.

Direction des Affaires Economiques

SERVICE DES DOMAINES

Mise en vente aux enchères publiques de quatorze lots disponibles du lotissement urbain de Mégrine

L'Administration met en vente, par voie d'adjudication aux enchères publiques, quatorze lots de terrain à bâtir dans le centre de Mégrine.

Ces lots ont une superficie de 600 à 1.200 mètres carrés. Leur mise à prix varie entre 4 et 12 francs le mètre carré.

Les personnes désirant participer aux enchères devront déposer leur demande, formulée sur papier timbré, du 25 novembre au 5 décembre 1935 à la Direction des Affaires Economiques; il ne sera pas tenu compte de celles parvenues postérieurement au 20 novembre 1935.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux du Service des Domaines (Direction des Affaires Economiques) où il peut en être pris connaissance tous les jours pendant les heures d'ouverture des bureaux.

Au Petit Louvre

MELCA & DARMON

7, Rue des Belges, 7 — TUNIS

R. C. Tunis 1642 Téléphone 09.11

HAUTES NOUVEAUTES — Tissus — Soieries
HAUTES MODES — Fournitures pour Modes
CRSSETS — Ceintures — Gaines — Soutien-Gorge
MERCERIE — Sacs — Colliers — Cors
Toute la petite Mercerie

GANTERIE — Fourrures **LINGERIE** — Bas

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succurs. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. — Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. — Ordres de Bourse. — Dépôts de Titres. — Location de coffres-forts.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Maison Paonessa, Artificier

Rue de Bretagne — TUNIS

Fabrique d'Artifices en tous genres
Entreprise générale des fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.

Office Français Immobilier & Commercial — (34^e ANNÉE)
« ASSURANCES » (34^e ANNÉE)
28, Rue d'Italie — TUNIS — Téléphone 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à **OFFICE FRANÇAIS**.

Direction des Affaires Economiques

Service des Domaines

Le lundi 16 décembre 1935, à dix heures du matin, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques, 75 bis, boulevard Bab-Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur du lot rural numéro 11 de la propriété dite Kasserine, située dans le Contrôle civil de Thala, Caïdat des Fraichiches.

Cet immeuble, d'une superficie de cent quarante hectares soixante-sept ares (140 ha. 67 a.) fait l'objet du titre foncier « Ferme René », n. 44622.

Il comporte une maison à usage d'habitation avec dépendances.

Mise à prix : 145.000 francs.

Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

Station Thermale de KORBOS

Unique en Afrique du Nord, par la vertu de ses eaux et son organisation moderne.

Unique par ses nombreux équipements et villas avec bains à prix réduits

Renseignements : Exploitation Korbous (Téléphone : 4)

Direction des Affaires Economiques

Service des Domaines

Le samedi 14 décembre 1935 à 10 heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques, 76 bis, boulevard Bab-Benat à Tunis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur d'une parcelle de terre, dénommée « El-Azi-Etat », située dans le Contrôle Civil de Bizerte, Caïdat de Bizerte.

Cet immeuble d'une superficie approximative de huit hectares, vingt-deux ares, vingt-quatre centiares 8 ha., 22 a., 24 ca.) ne fait pas l'objet d'un titre foncier.

Il comporte des constructions.

Mise à prix : 55.000 francs.

Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

Hammam-Lif

Etablissement Thermal Municipal

ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h.
et de 14 h. à 18 h.

Plus que jamais

ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement....
L'acquisition la plus sûre....

C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.

Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER — TUNIS
Téléph. 10.40

LE CHAT NOIR

70°



EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT

L. Simon
TUNIS

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

JULES GURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

VÊTEMENTS

J. BELL



V. DARVAUX
réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS

Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 100.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 90.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de chèques à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne — Avances sur Marchandises
Envois de Fonds — Opérations sur Titres — Garde de Titres
Souscriptions — Paiement de Coupons
Location de compartiments de Coffres-forts
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc ainsi qu'au Grand Liban et en Syrie

En Tunisie :

Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse.

Correspondants dans le monde entier

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse, Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur.

Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

Raymond VALENSI
Ingénieur Architecte

TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Rue Al-Djazira, 41

Maisons recommandées

Artificiers — Ancienné maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisiné réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Épadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Bami Frères & Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSE, BASCOXE et MUSCAT

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Registre du Commerce : TUNIS n° 1025
Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère
AGENCES EN TUNISIE :
Tunis — Bizerte — Mateur — Sfax — Sousse
ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change
Dépôts à vue et à échéance fixe
Locations de Compartiments de Coffres-forts — Dépôt de Colis

Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage — TUNIS

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

C^{ie} Générale Transatlantique
Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 9 h. et de Bizerte à 15 h.
Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1, Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud rond — Téléphone 1.39
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI
Récompensés à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

S'adresser pour tous renseignements à
M. Gustave BESSIS, Agent général
4, av. de France — TUNIS — Téléphone 4.79

DOMAINE DE POTINVILLE
Chaux Hydraulique et Ciments

DEPOT : au Port local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique).
BUREAUX : 2 Rue de Marseille — TUNIS — Téléphone : 1
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Béteau d'Hammam-Lif).
L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobilcil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS — Tél. : 0.47

Compagnie de Navigation Mixte COMPAGNIE TOUACHE

Service Maritime entre Tunis et Marseille
Départ de Tunis le mercredi à 11 heures.
Arrivée à Marseille le jeudi à 15 heures.
Départ de Marseille le lundi à 12 heures.
Arrivée à Tunis le mardi à 17 heures.
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.
Les Agents PEDELUPE & PIETRA